



Fiche info

Usage du **logo**

Le logo est l'élément le plus important de notre image graphique. Pour cette raison, son utilisation est soumise à des règles strictes.

1. Règle de base

- La règle de base est l'interdiction de toute modification du logo Hénallux.

2. Forme du logo

- Il est interdit de modifier la forme du logo de quelque façon que ce soit (étirement, découpe...).

3. Couleur du logo

- Il est interdit de modifier la couleur du logo (sauf utilisation sur un vêtement, voir point 6).
- Les seules variantes autorisées sont énumérées dans la Charte graphique Hénallux.

4. Texte

- Il est interdit de modifier le texte du logo.

5. Zone d'exclusion

- Il est interdit d'ajouter du texte dans le logo et dans la zone d'exclusion délimitée autour de celui-ci. Ainsi, par exemple, le nom d'un département ou d'un service ne peut figurer qu'en-dehors de la zone d'exclusion.

6. Utilisation du logo sur un vêtement

Les mêmes règles énoncées ci-dessus à propos des imprimés s'appliquent aux vêtements.

De plus :

- Selon la couleur du tissu, le logo peut être imprimé en bleu, en blanc ou en noir. Ce sont les trois seules couleurs d'impression autorisées.
- Le logo est toujours obligatoirement positionné soit dans le dos, soit sur le cœur, soit sur le haut d'une manche à gauche ou à droite.
- Le modèle doit toujours être soumis à l'approbation du Service Communication.

7. Utilisation du logo sur un objet siglé (promotionnel ou non)

Les mêmes règles énoncées ci-dessus à propos des imprimés s'appliquent aux objets siglés, promotionnels ou non.

De plus :

- Selon la couleur de l'objet, le logo peut être imprimé en bleu, en blanc ou en noir. Ce sont les trois seules couleurs d'impression autorisées.
- Le modèle doit toujours être soumis à l'approbation du Service Communication.



Fiche info

Usage du **logo**



Zones d'exclusion

Aucun texte ne peut entrer dans ce cadre



Dans sa version **1 couleur**
Lettrage blanc sur fond uni
Pantone 300



Dans sa version **1 couleur**
Lettrage blanc sur fond uni
Noir 60 %

L'Hénallux est un des acteurs majeurs de l'enseignement supérieur en Wallonie. Elle est aussi une institution joyeuse, colorée, vivante, en mouvement.

Son logo, au bleu lumineux, volontairement simple et immédiatement reconnaissable, allie ces deux qualités : une structure solide dans un grand sourire.

La charte graphique de l'Hénallux a été créée et est mise en œuvre par Nathalie da Costa Maya, graphiste

Pour obtenir les logos et modèles s'adresser à :

Nicolas Van den Bossche

Responsable du Service Communication
Haute École de Namur-Liège-Luxembourg (Hénallux)
Rue Saint-Donat 130
5002 Namur
Belgique

Tél. +32 81 46 85 16
nicolas.vandenbossche@henallux.be